RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE DU GLAND A SAINT MICHEL

Dossier de Projet (PRO)

Situation détaillée

Echelle 1/1000

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU BASSIN VERSANT DE L'ORGE-LE MARONDE SIGBVOA
Mairie
02580 ETREAUPONT

92, quai Pierre Scize
69005 LYON
Tel : 04 78 14 06 06
Fax : 04 78 14 06 07
E-Mail : biotec@biotec.fr

BIOTEC
Biologie Appliquée SAS

réf / 13.050-PRO-2

CONTROLE : N.Delisle	FORMAT : 1097 x 566	
RELEVE :	DESSINE : MORIBE	
1.Avant-projet / sept.13	2.Projet / sept.13	3.Projet / déc.13
4.Projet / janv.14	5.Corrections / déc.13	6.Corrections / sept.15

LEGENDE

ETAT EXISTANT

- Lit vif existant, à conserver.
- Lit vif existant, à conserver, mais répicage existant, à maintenir.
- Surfaces d'atterrissements anciennes, fortement limoneuses et nitrophiles, abandonnées à une colonisation spontanée.
- Prairie existante, à maintenir.
- Haie ou cordon arboré existant, à maintenir.

AMENAGEMENTS

Travaux préliminaires :
- Piquetage des ouvrages.
- Implantation des ouvrages et piquetage, marquage des travaux forestiers.
- Démontage du dégrilleur et des parties métalliques de l'ancien ouvrage de prise d'eau, y compris évacuation en un lieu de décharge approprié et conduction de celui-ci.
- Abattage et dessouchage des arbres situés sur l'emprise des travaux (**Hors marché**).

Travaux forestiers :
- Boisement de versant ou alluvial, massifs d'arbres ou arbres isolés (digue et île), massifs arbustifs nécessitant débroussaillage/abattage et dessouchage à des fins de libération des emprises avant engagement des travaux de terrassement.

Travaux de génie civil, terrassement et diversification physique :
- Seuil de Sougland : Ouverture de la fosse de dissipation et mise en dépôt temporaire des produits re-employables et évacuation des déchets ultimes (béton et ferraille essentiellement) en un lieu de décharge agréé.
- Fosse à combler via les produits de démolition du seuil de Sougland.
- Secteur de versant en rive droite : Déblais des formations argileuses et marneuses de Sougland selon un gabarit permettant le débordement pour des débits supérieurs à Q2 (crue biannuelle), y compris mise en dépôt temporaire des matériaux obtenus dans le cadre du chantier avant réemploi et reprofilage des talus (terrassements successifs permettant la mise en place de différentes strates végétales).
- Zones de réemploi de l'ensemble des déblais issus du site, hiérarchisées par ordre de priorité :

① Secteur de l'ancienne friche industrielle des Fonderies de Sougland.

② Secteur compris entre l'ancien ouvrage de prise d'eau des Fonderies de Sougland et l'aval de l'affluent busé.

③ Secteur en amont de l'affluent non busé.

- Ligne future de rupture de pente (transition entre zones de déblai ou zones de remblai et terrain naturel.

Travaux de végétalisation :
- Mise en place de massifs de boutures et pieux de souches d'essences indigènes adaptées en des endroits définis.
- Ensemencement des surfaces travaillées ou moyen d'un mélange grainier adapté.

Travaux d'aménagement des abords de l'ancien seuil :
Voir "Vue en plan rapprochée et coupes transversales au droit et en aval du seuil de Sougland" doc.: n°13.050-PRO-05.

Travaux de garantie et de suivi des aménagements :
- Contrôle et surveillance des ouvrages.
- Entretien des ouvrages et remplacement des végétaux.
- Garantie des végétaux et reprise des dégradations.
- Elimination des essences exotiques indésirables en bordure de cours d'eau.